



Se déplacer en ville, pour les personnes à mobilité réduite, n'est pas une sinécure...

■ Mobilité | Accessibilité aux PMR

Le but : toujours plus d'autonomie

► Le salon "Autonomies" est l'occasion de se pencher sur l'accessibilité aux PMR.

Depuis jeudi et jusqu'à ce samedi, les halles des Foires de Coronmeuse accueillent le salon Autonomies, organisé par l'ASBL Singulier pluriel à l'initiative de la Ville de Liège (voir ci-dessous).

Ce n'est pas un secret : pour les personnes dites à mobilité réduite (PMR), à savoir celles qui "sont gênées dans leurs mouvements en raison de leur taille, de leur état, de leur âge ou de leur handicap permanent ou temporaire", se déplacer en ville est tout sauf quelque

chose de simple. À Liège, divers efforts sont réalisés, notamment en termes de parking ou de stationnement, afin de faciliter la vie de ces personnes.

Spécificité liégeoise, née à l'initiative de l'ancien échevin Jacques Marneffe et existante depuis 1998, le service Access Plus est une agence conseil en accessibilité et vise à offrir aux personnes moins valides "un plus de citoyenneté". "Le service dispose d'un agent technique qui travaille à temps plein et traite par an quelque 200 dossiers d'urbanisme", précise l'actuel échevin liégeois en charge des Services sociaux, Benoît Drèze (CDH).

Selon ce dernier, un autre aspect important en matière d'intégration des personnes handicapées est constitué par l'existence à Liège d'une commission consultative communale, laquelle est chargée de remettre toute une série de propositions. Parmi ces dernières, on peut notamment citer celles visant à lutter contre l'encombrement des trottoirs et les multiples obstacles qu'ont à surmonter les PMR lors de leurs déplacements en ville.

À ce niveau comme au sujet des traversées de voiries communales, souvent dangereuses pour ces personnes, l'action de la Ville est, selon Benoît Drèze, "bien visible en centre-ville mais moins en périphérie". Pour revenir à la problématique du parking, l'échevin liégeois affirme que "de nouvelles places destinées aux personnes handicapées sont accordées chaque semaine ou presque par le collège communal".

Enfin, un aspect qui est relevé tant par la Ville que par les associations actives en la matière, dont l'ASBL Gamah, c'est le fait qu'un travail considérable est encore à faire concernant l'accessibilité aux bâtiments publics, et notamment aux lieux culturels et touristiques tels les musées.

Épingle

Un salon pour et avec la personne handicapée

En pratique Organisé pour la cinquième édition par l'ASBL Singulier pluriel, le salon Autonomies est destiné avant tout aux personnes handicapées, dépendantes ou vieillissantes qui représenteraient plus de 30 % de la population. L'an dernier, Autonomies, qui s'affirme comme le salon de référence en la matière, a accueilli près de 6 000 visiteurs. Cette année, 135 exposants sont présents aux halles des Foires de Coronmeuse afin de présenter une série de produits et/ou services pour tous les types de handicaps. L'information, via des conférences, et diverses animations sont aussi au programme de cette édition. Ouvert ce samedi de 10h à 18h. Prix d'en-